



QUESTIONS-REponses SUR LA FUTURE BASE EMPREINTE®

Suite au Webinaire du 22/11/2022

1. Introduction

Ce document reprend les questions réponses posées dans le chat lors du Webinaire concernant la Base Empreinte®, qui s'est déroulée le 22 novembre 2022.

2. Questions réponses

2.1. Questions sur la disponibilité du webinaire pour visionnage futur

Le Webinaire a été enregistré et il est disponible à l'adresse suivante :

<https://www.dailymotion.com/video/x8fxviv>

Les slides sont accessibles également sur le site de la Base Empreinte®.

2.2. Calendrier de la fusion

- Quel est le calendrier de la fusion des bases ?
 - o Mise en ligne prévu du portail d'accès : février/mars 2023
 - o Elaboration des règles communes : 2023
 - o Intégration de données : fin 2023 – 2024
 - o
- Jusqu'à quand les données des 2 bases Carbone et Impacts seront -elles disponibles ?

Ces données coexisteront tant qu'une nouvelle donnée ne sera pas mise à disposition

2.3. Source des données de la Base Empreinte®

- Quelles seront les sources des données ?

Il y aura plusieurs sources possibles de données :

- o Des données achetées par l'ADEME et issues de fournisseurs de bases de données (mode 1).
- o Des données développées dans le cadre de projets financés par l'ADEME (ou non) et alimentant la Base Empreinte® (mode 2)
- o Des données issues de divers contributeurs (mode 3)

Ces jeux de données devront suivre des règles communes de construction. Leur niveau de qualité sera caractérisé.

Les données à intégrer seront décidées par l'ADEME à l'aide de groupes techniques sectoriels créés dans le cadre de la gouvernance de la Base.

- La base de données va-t-elle intégrer la base INIES ?

Non cela n'est pas prévu.

- La base de données va-t-elle intégrer les données Agribalyse ?

Oui, mais pas à très court terme

- Les données Ecoinvent pourraient-elles être intégrées ?

Ecoinvent pourrait être un fournisseur de jeux de données mais cela n'est pas encore décidé à ce stade

- La Base Empreinte[®] va-t-elle intégrer les données d'impacts du numérique ?

Certains éléments issus de la base Négaoctet seront intégrés dans la base de données sous la forme d'un document à télécharger. Les données ne sont pas encore définies, car certaines ne sont pas directement exploitables pour la réalisation de BEGES.

Si vous souhaitez accéder à l'ensemble de la base, il faudra vous rapprocher directement de Négaoctet.

2.4. Impacts environnementaux couverts par la Base Empreinte[®]

- Quels impacts seront couverts en plus du changement climatique ?

A minima les impacts environnementaux pris en charge dans la méthodologie du PEF. L'ajout d'autres méthodes n'est pas exclus à ce stade. La Base Empreinte[®] vise en effet à être multicritères.

- Est-ce que les données d'activité utilisées dans le bilan carbone pourront permettre d'obtenir un bilan multicritère ?

C'est l'idée de pouvoir permettre aux acteurs qui avaient démarré des bilans carbone d'aller vers des évaluations élargies à d'autres impacts environnementaux.

- Est-ce que la fusion va conduire à un tableur bilan carbone qui intégrerait la Base Empreinte[®] avec tous les critères ? (l'outil Bilan carbone devenant un outil empreinte environnementale)

Ce n'est pas encore arrêté à ce stade. A l'heure actuelle, seul le bilan GES est obligatoire.

2.5. Liens avec d'autres bases de données

- Ecoinvent : la Base Empreinte[®] pourra-t-elle servir de complément avec des données spécifiques à la France ? :

Ce point n'est pas défini à ce stade.

2.6. Reconnaissance internationale de la Base Empreinte[®]

- Est-il prévu de rendre la Base Empreinte[®] 100% cohérente avec les travaux européens et en particulier les méthodes PEF-OEF (règles de modélisation et catégories d'impact) ?

C'est un point à l'étude. Aucune décision n'a eu lieu à ce stade étant donné les discussions/travaux en cours au niveau EU et FR. Les règles de modélisation et catégories d'impacts devront être en accord avec le cadre défini pour les BGES et pour l'affichage environnemental français.

2.7. Transparence des données et désagrégation

- Quel est l'intérêt de la désagrégation ?

L'objectif de la Base Empreinte[®] est une plus grande transparence. Si disposer des seuls résultats d'impacts (facteurs d'émissions) est indispensable, disposer de davantage d'informations pour certains usages est utile : elles peuvent permettre par exemple d'identifier quels sont les sources principales de l'impact environnemental.

Ainsi la désagrégation des données permet d'éviter l'effet « boîte noire » (on connaît les impacts environnementaux, mais on ne sait pas d'où ils viennent) et d'identifier comment les données sont construites.

2.8. Format

- La Base Empreinte[®] sera-telle au même format que la Base Carbone[®] ?

La Base Empreinte[®] aura un seul et unique format (donc le même pour le carbone et les autres impacts) ; ce format n'est pas encore arrêté et sera discuté avec le comité utilisateurs et contributeurs de la Base Empreinte[®].

2.9. Fiabilité des données

- Comment la fiabilité des données sera assurée ?

L'objectif de la Base Empreinte[®] est d'améliorer et de rendre plus fiables les données par un processus de vérification et de qualification de leur qualité.

2.10. Outils développés par l'ADEME au sein de la Base Empreinte[®]

- Est-il prévu des outils d'affichage environnemental développés par l'ADEME ?

Il n'est pas pour le moment prévu que des outils d'affichage soient développés directement par l'ADEME. Le Bilan Produit, outil de sensibilisation à l'écoconception mais pas d'affichage, sera conservé.

- Bilan Produit : le Bilan Produit va-t-il être actualisé ?

Le Bilan Produit a fait l'objet d'une actualisation en 2021 il ne sera pas actualisé à court terme. Des propositions d'amélioration peuvent être formulées via le système de ticket de Base Impacts et à partir de 2023 via celui de Base Empreinte[®].

- Qu'est-ce que l'empreinte projet ? comment se positionne-t-elle par rapport à l'outil QuantiGES ?

Empreinte Projet est une méthode d'évaluation des impacts environnementaux d'un projet, donc multicritères et pas seulement GES. Elle est basée sur QuantiGES et les normes de l'ACV.

Plus d'informations disponibles ici :

<https://librairie.ademe.fr/produire-autrement/5040-empreinte-projet-evaluer-l-empreinte-environnementale-d-un-projet.html>

2.11. Accessibilité

- Y aura-t-il un accès grand public des données ?

A priori oui ; les conditions d'accès sont en cours de définition

- Les données centrales et sectorielles seront accessibles de quelle façon ? (Abonnement, gratuit, sociétés uniquement, concurrence, uniquement contributeurs ?)

Les conditions d'accès sont en cours de définition

2.12. Extraction des données

- Les fichiers Base Carbone® et Base Impacts® seront-ils fusionnés ?

Non ces fichiers ne seront jamais fusionnés. Par la suite, on aura les données Base Empreinte® qui vont les remplacer, et qui comprendront et les données d'impact carbone, et d'autres impacts.

- Les formats d'extraction des fichiers seront-il en Excel, comme la Base Carbone® actuellement ?

Différents formats d'export seront mis à disposition a minima pour répondre aux exigences réglementaires.

2.13. Connexion à des logiciels

- Est-ce qu'une API est prévue avec la Base Empreinte® pour mettre à jour automatiquement les facteurs (pour développement d'un logiciel de mesure par exemple) ?

C'est une option à l'étude qui sera abordée avec le comité utilisateurs et contributeurs, dont font partie certains développeurs de logiciels.

- Est-ce que la Base Empreinte® pourra être utilisé dans des outils comme OpenLCA ou SimaPro ?

Il est prévu de favoriser l'interopérabilité avec d'autres bases de données /logiciel ACV pour cette nouvelle version.

2.14. Communication

- Comment remonter des difficultés rencontrées sur le site de la Base Impacts / sur le site de Base Empreints après

Nous vous invitons à faire part de vos problèmes via le bouton « nous contacter » disponible tout en bas de la page d'accueil du site Base IMPACTS.

Une possibilité d'interagir avec les gestionnaires de la Base Empreinte® est également prévue sur le nouveau site.

- Y aura-t-t-il un forum ?

Il n'est pas prévu de forum, mais il sera possible de faire part de vos questions via un système de tickets aux gestionnaires de la Base Empreinte®.

De plus, une FAQ sera mise à disposition pour les questions récurrentes.

- Y aura-t-il un système de retour utilisateurs permettant ainsi d'améliorer dans le temps l'outil ?

Oui, la gouvernance de la base prévoit la création d'un Comité Utilisateurs et Contributeurs pour avoir des retours. Vous aurez également la possibilité de remonter vos difficultés via le site de Base Empreinte®.

2.15. Formations

- Des formations sont-elles prévues ?

Des formations dédiées à la base de données Empreinte Projet ne sont pas prévues à ce jour, mais des tutoriels pourront être mis en ligne pour faciliter l'utilisation de la base et de bilan produit.

2.16. Questions pratiques liées au Bilan Carbone réglementaire

- Est-ce qu'un bilan carbone commencé début 2023 verra ses données modifiées ?

Les données de la Base Carbone® sont déjà aujourd'hui amenées à être modifiées fréquemment (grosse mise à jour tous les 4/6 mois). Lorsqu'un Bilan Carbone est effectué, la dernière version des données est à prendre en compte. Cependant, à partir du 1er janvier 2023, les entités obligées doivent intégrer les émissions indirectes significatives dans le calcul de leur émission de CO2. Si une donnée utilisée a été modifiée, les émissions associées du Bilan Carbone peuvent être recalculées.

- Les BEGES publiés seront-ils conservés ?

Oui, sur le centre de ressources GES (qui est hors de la Base Empreinte®) continuera de publier ces BEGES.